



Service : Pôle Territorial Rive Droite/SDS
Tél. : 05.40.54.43.23
Vos réf : PA 033 003 22 Z0001-T01(Groupe SEVERINI)
M02, M03.
Objet : Attestation de numérotage

ATTESTATION DE NUMEROTAGE

La ville d'AMBARÈS ET LAGRAVE atteste que la ou les parcelle(s) cadastrée(s) :

AM : 772, 773, 774, 775, 776 (Anciennes parcelles : AM 41, AM 42- 4 lots)

Lotissement « la Clé des Champs »

Se situe(nt) au n° : 2 impasse de la Clé des Champs (donnant sur la rue du Treuil) à Ambarès et Lagrave

A noter sur les bâtiments : N° 2 A, n°2 B, N°2 C, n°2 D...

Extrait du registre des délibérations du conseil Municipal en date du vendredi 06 juin 2026.

Après avoir délibéré : dénommé la voie de desserte privée du nouveau lotissement : impasse de la Clé des Champs.

Chaque résident devra veiller à l'étiquetage de leur boîte à lettres, à l'entrée de la propriété.

En foi de quoi est délivrée la présente attestation, pour servir et valoir ce que de droit.

Je vous prie de recevoir, mes salutations distinguées.

Fait à Ambarès et Lagrave, le 27/07/2026

Monsieur Le Maire

David Poulain



PERMIS D'AMENAGER - PA1

"La Clé des Champs"

Terrain sis 2 Rue du treuil
Commune de AMBARES ET LAGRAVE

Plan de situation

ODZC INVEST
41 Rue de Professeur Calmette 33150 CENON
Tél : 07 84 27 31 21
Email : odzci@orange.fr

MATRE D'OUVRAGE

ARCHITECTE CONSEIL



LS ARCHITECTES
50 Rue Condorcet 33000 BORDEAUX
Tél : 06 57 87 70 87
Fax : 06 57 87 70 85
Email : lsarchitectes@orange.fr



SANCHEZ & CARRE
ARCHITECTES
5 Rue de la République 33000 BORDEAUX
Tél : 06 87 77 18 16
Fax : 06 87 77 18 15
Email : sanchez@orange.fr

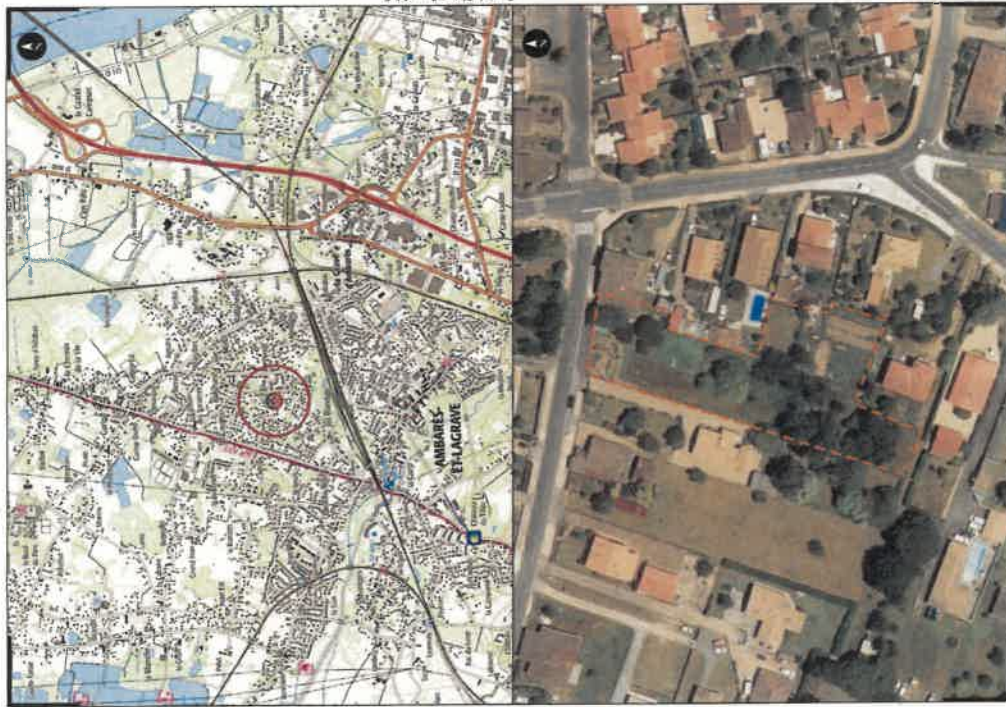
GÉOMÈTRE-EXPERT & MAÎTRES D'ŒUVRE VRD

LA BRIDE
ANDRÉOS-LES-BAINS
25 et 25 bis Chemin d'Eggen
5 Bis Rue du 21 Novembre
(Place du marché)
33022 LA BIDE
Tél : 06 87 77 18 16
Fax : 06 87 77 18 15
Email : la.bride@orange.fr



GÉOMÈTRE-EXPERT

SEULS LES PLANS ETABLIS EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR SONT CONSIDÉRÉS COMME AUTHENTIQUES.



Extrait du Cadastre sans échelle



Numéros 41 et 42

Section AM

Contenance = 44 à 57 ca

PERMIS D'AMENAGER - PA 9

"La Clé des Champs"

Terrain sis 2 Rue du treuil
 Commune de AMBARES ET LAGRAVE

Hypothèse d'implantation

MAIRIE D'AMBARES

ARCHITECTE



DATE DE LA DEMANDE : 2023-04-24
 N° de permis : 2023-PA-09

LA SOCIÉTÉ
 10 Rue du Treuil, 31000 Toulouse
 Tel : 05 61 77 77 77
 Email : contact@la-societe.fr

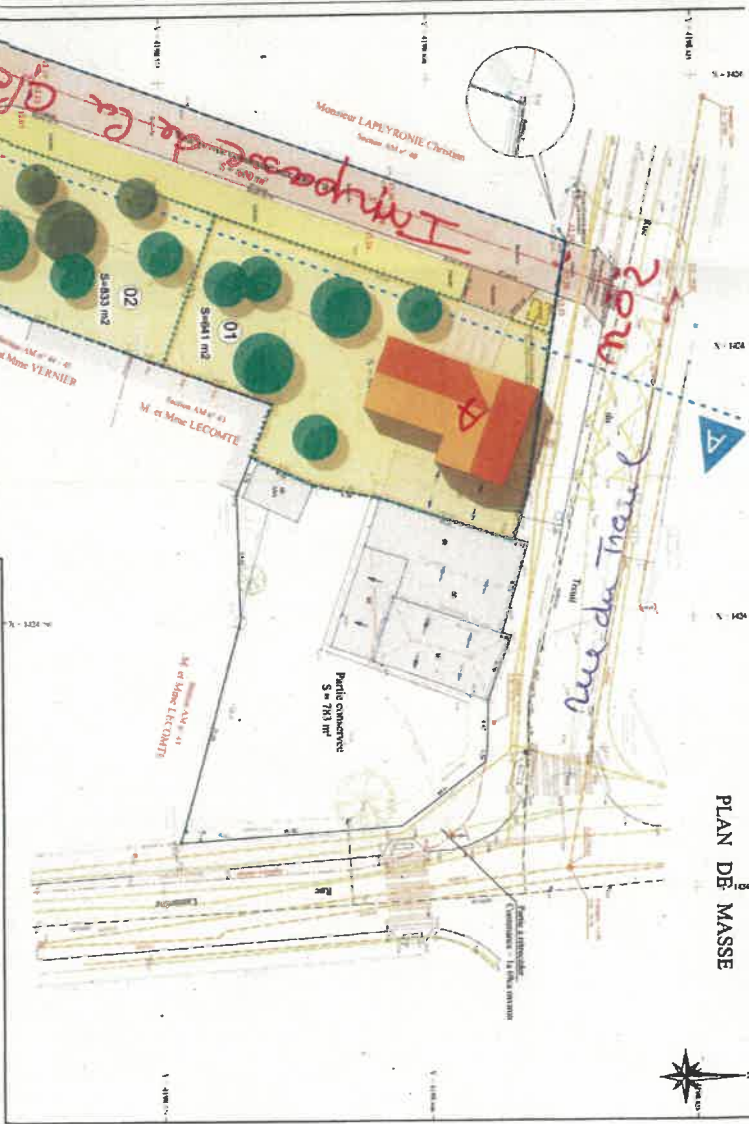


SANCHEZ
 CARRE
 10 Rue du Treuil, 31000 Toulouse
 Tel : 05 61 77 77 77
 Email : contact@la-societe.fr



E
 10 Rue du Treuil, 31000 Toulouse
 Tel : 05 61 77 77 77
 Email : contact@la-societe.fr

PLAN DE MASSE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE VENDREDI 05 JUIN 2026,

Le Conseil Municipal d'AMBARÈS et LAGRAVE, dûment convoqué,
s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de David POULAIN, Maire

Nombre de conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 28/05/2026

PRESENTS : M. POULAIN, Maire, Mme DESJAMBES, M. GARCIA, Mme S. DUPUY, M. DE FONROCQUE MERCIÉ, Mme BLACODON-VU, M. KEMPF, Mme BLANCHARD, Mme FRICKER, Mme J. DUPUY, M. BIECHE, M. QUERILLACQ, M. BROTHIER, M. SEMEGA, Mme ICHARD, Mme CLERET, M. VINCENT, M. RAIMANT, Mme TAVARES, M. BLANCHARD, Mme GOMEZ-CABOT, M. RENAUD, Mme KEMPF, Mme BRET, M. GUENDEZ, M. BARRIERE, M. BRUNE, Mme GOURVIAT, Mme. CERQUEIRA, M. MARTINEZ, M. LACOSTE

POUVOIRS :

Monsieur Thierry CLEMENT donne pouvoir à Monsieur Didier BROTHIER

Madame Valérie BARTHOLOME donne pouvoir à Madame Cécile DESJAMBES

Secrétaire de séance : Madame Josiane DUPUY

31 présents

2 pouvoirs

Soit : 33 votants

N° 2026-59

Viographie - Dénomination de l'impasse créée dans le cadre du permis d'aménager PA 033 003 22Z0001

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR PROPOSITION DE M. KEMPF, Adjoint au Maire,

En 2022, un permis d'aménager a été accordé sur les parcelles AM 772, 773, 774, 775 et 776 pour la création de 4 lots à bâtir donnant sur la rue du Treuil. La desserte des parcelles a été permise par la création d'une voie de desserte privée au lotissement.

Le lotissement porte le nom suivant : « La clé des champs ».

VU les propositions émises par les membres de la commission Urbanisme, Habitat, Infrastructures, Propreté, Mobilités en date du 19 mai 2026 ;

APRES AVOIR DELIBERE

DENOMME la voie de desserte privée du nouveau lotissement : Impasse de la clé des champs.

Un panneau de signalisation du nom de la nouvelle voie privée sera apposé en conséquence.

ADOpte à l'unanimité

La secrétaire de séance

Fait à Ambarès et Lagrave, le 08 juin 2026
Le Maire,

Josiane DUPUY



David POULAIN